

2.—Messages transmis ou reçus (y compris les retransmissions) et recettes perçues par le ministère des Transports, 31 mars 1948

Détail	Messages		Recettes
	nombre	Mots	\$
Routes maritimes—			
Côte orientale.....	296,865	7,041,350	51,965
Grands lacs.....	54,632	838,682	17,527
Côte occidentale.....	350,088	9,757,957	33,115
Baie et détroit d'Hudson.....	127,637	8,638,779	6,121
Routes aériennes—			
Messages privés, commerciaux et des lignes aériennes.....	2,284,409	72,203,710	31,508
Service de radio aux compagnies de transport aérien.....			58,880
Totaux, routes maritimes et aériennes	3,113,631	98,500,478	199,116
Revenu de prime	-	-	6,722

Détail	Recettes
	\$
Autres recettes de la radio—	
Droits d'examen—Certificats de compétence des radiotélégraphistes.....	1,546
Amendes et confiscations en vertu de la loi de 1938 sur la radio.....	37,197
Droits de licence—	
Postes à bord des avions.....	7,474
Postes amateurs d'expérimentation.....	12,490
Postes commerciaux privés.....	16,965
Postes commerciaux publics.....	2,050
Postes à bord des navires.....	13,893
Divers.....	1,407
Recettes du mess—Service radiophonique.....	14,764
Publications.....	629
Service d'énergie.....	6,558
Remboursements de dépenses de l'année précédente.....	12,960
Location—	
Quartiers des employés.....	79,716
Outillage, espace pour transmetteurs, etc.....	11,421
Ventes et services divers.....	212
Privilèges de lignes de transmission.....	2,414
Divers.....	25
Totaux, autres recettes de la radio	221,721
Totaux, recettes de la radio (s'appliquent aux opérations du ministère des Transports).....	427,559
Perçues de l'émission des permis de postes récepteurs et de postes émetteurs privés plus les commissions ¹	4,789,291

¹ L'article 14(1) de la loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936, prescrit ce qui suit: Le ministre des Finances doit au besoin verser à la Banque du Canada ou à une banque à charte qu'il désigne, au crédit de la Société: a) Les deniers provenant des droits de licence pour les postes récepteurs privés et les stations d'irradiation privées, après avoir déduit, des recettes brutes, les frais de perception et d'administration, lesdits frais étant déterminés au besoin par le Ministre.

Le tableau 3 indique le nombre de permis de postes récepteurs délivrés durant l'année terminée le 31 mars 1947 comparativement aux années précédentes.

3.—Permis¹ de poste récepteur privé délivrés, par province, années terminées le 31 mars 1943-1948

Province	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard.....	8,516	10,583	10,228	10,346	10,626	12,173
Nouvelle-Écosse.....	81,524	79,887	82,694	80,759	87,043	91,940
Nouveau-Brunswick.....	52,745	52,698	53,240	55,043	57,159	68,484
Québec.....	436,288	455,053	456,825	479,852	491,823	534,797
Ontario.....	637,116	647,167	627,348	607,968	628,075	677,299
Manitoba.....	108,435	110,249	106,144	107,343	108,985	118,823
Saskatchewan.....	127,529	128,754	129,298	126,002	129,447	135,095
Alberta.....	126,525	128,950	130,209	121,295	125,289	131,849
Colombie-Britannique.....	149,481	157,060	162,655	165,281	168,950	173,097
Yukon et T.N.-O.....	721	499	459	462	427	470
Canada	1,723,880	1,770,900	1,759,100	1,754,351	1,897,824	1,944,027

¹ Comprend les permis délivrés gratuitement au nombre de 6,998 en 1942, 7,465 en 1943, 7,896 en 1944, 8,375 en 1945, 8,435 en 1946, 10,673 en 1947 et 10,676 en 1948. Le tableau 1 donne le classement des postes en 1948.